PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 26 février 2025 à l'Hôtel Riôtel de Carleton-sur-Mer sous la présidence de Daniel Côté, et à laquelle sont présents :

M. Guy Bernatchez, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Simon Deschênes, maire de Sainte-Anne-des-Monts,
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Éric Dubé, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Denis Gauthier, maire
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Henri Grenier, maire de Port-Daniel—Gascons
Administrateur régulier représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Mathieu Lapointe, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Samuel Parisé, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Noël Richard, maire de Grande-Vallée (en visioconférence)
Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

Ainsi que :

Mme Marie-Andrée Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie (en visioconférence)

M. Mark Lasanowski, coordonnateur aux opérations de la Régie

Mme Geneviève Bujold, Agente service aux clients et soutien à la direction de la Régie

Mme. Franceska Desmarais, coordonnatrice aux communications de la Régie (en visioconférence)

Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :

M. Roger Chevarie, conseiller de Fatima,
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Hugues Lafrance, Conseiller de Étang-du-Nord
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Mme Nicole Lagacé, mairesse de Matapédia
Administratrice régulière représentant la MRC d'Avignon

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption)

3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2024 (adoption);

4. Suivi des finances et des opérations :
 4.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);

5. Financement :
 5.1. Protocole d'entente avec le regroupement des MRC pour le transport parascolaire entre St-Georges-de-Malbaie et Gaspé (adoption);

6. Ressources humaines :

7. Opérations;

8. Autre information;

9. Date et lieu de la prochaine rencontre;

10. Période de questions;

11. Levée de l'assemblée (adoption).

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

R-2025 – 01 **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Denis Gauthier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

3. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 DÉCEMBRE 2024

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil d'administration de la Régie tenue le 18 décembre 2024 » est présenté.

R-2025 – 02 **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 DÉCEMBRE 2024**

IL EST PROPOSÉ par Guy Bernatchez et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2024, tenue à New-Richmond, tel que lu et présenté.

4. SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS

4.1 Comptes à payer et liste des comptes préautorisés

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés de novembre et décembre 2024 est remise aux administrateurs.

R-2025 – 03 **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

IL EST PROPOSÉ par Éric Dubé et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer et des comptes préautorisés, soient :

Le montant total au 30 novembre 2024 est de 453 851,47 $.
Le montant total au 31 décembre 2024 est de 405 251,52 $.

5. FINANCEMENT

5.1 Protocole d'entente avec le regroupement des MRC pour le transport parascolaire entre St-Georges-de-Malbaie et Gaspé

R-2025 – 04 **RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE DU FOND QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES CONSOLIDATION DES PROJETS LOCAUX ET RÉGIONAUX FINANCÉS DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ DE LA GASPÉSIE POUR LE PROJET NOTRE-DAME-DE-LIESSE 2024-2025**

ATTENDU QUE la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale institue une Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Stratégie), laquelle vise entre autres à soutenir financièrement la réalisation de projets, d'actions et d'initiatives afin d'atteindre les buts de la stratégie nationale;

ATTENDU QUE le Regroupement des MRC de la Gaspésie c'est doté comme responsabilité d'être mandataire et fiduciaire de l'Alliance pour la solidarité en Gaspésie;

ATTENDU QUE le projet de transport parascolaire de l'école Notre-Dame-de-Liesse répond aux critères et objectifs de cette stratégie;

IL EST PROPOSÉ par Samuel Parisé et unanimement résolu d'autoriser la direction générale de la Régie à signer le protocole d'entente tel que présenté pour le financement de l'Alliance pour la solidarité Gaspésie pour le projet Notre-Dame-de-Liesse, et à procéder au dépôt du rapport final et des pièces justificatives.

6. RESSOURCES HUMAINES

Discussion a eu lieu en huit clos.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

7. OPÉRATIONS

Présentation des chiffres préliminaires de l'achalandage annuel pour le transport adapté et le transport collectifs en 2024.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

8. AUTRE INFORMATION

R-2025 – 05 **RÉSOLUTION CONCERNANT L'EXPLORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA TAXE SUR L'IMMATICULATION DES VÉHICULES DE PROMENADE (TIV)**

ATTENDU QUE les revenus annuels provenant de la taxe sur l'essence, une source importante de revenus, sont en baisse;

ATTENDU QUE la diversification des sources des revenus est essentielle pour le bien-être fiscal de la Régie;

ATTENDU QUE la Province de Québec confirme que les MRC peuvent se regrouper et soumettre une demande mutualisée pour instaurer une TIV;

IL EST PROPOSÉ par Éric Dubé et unanimement résolu de diriger le personnel de la Régie à préparer une proposition pour l'instauration d'une TIV au niveau régional.

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 10 avril 2025 dans la MRC de Côte de Gaspé.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun public n'étant présent, aucune période de question n'a eu lieu.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R-2025 – 06 **RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Denis Gauthier et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par

le président,	la secrétaire-trésorière,
_____	_____
Daniel Côté	Marie-Andrée Pichette
_____	_____
Date	Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

Date